

DESCRIPTIF CONFORME A L'ARRETE  
DU 10 MAI 68

**CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE 33 LOGEMENTS COLLECTIFS**  
Bâtiment B – Résidence Vivaldi  
ILOT UA7 ZAC DU PRIEURE  
37520 LA RICHE

*Maître d'Ouvrage*  
SCCV « ILOT UA7-LA RICHE »  
78, rue Nationale –37000 TOURS

*Architecte*  
PARALLELES ARCHITECTURE  
7 rue Maurice Cottier –37550 SAINT-AVERTIN

**SOMMAIRE**

- 1- Caractéristiques techniques générales de l'immeuble
- 2- Locaux privatifs et leurs équipements
- 3- Annexes Privatives
- 4- Parties communes intérieures à l'immeuble
- 5- Equipements généraux de l'immeuble
- 6- Parties communes extérieures à l'immeuble et leur équipement

**CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE**

**1.1.- INFRASTRUCTURE**

**1.1.1. Fouilles :**

En pleine masse pour sous-sol en fonction des plans architectes.  
Mise en dépôt du volume nécessaire au remblaiement et évacuation de l'excédent.

**1.1.2. Fondations :**

Sur pieux ou semelle filante selon étude béton et étude de sol  
Dallage béton. ép. selon étude béton

**1.2.- MURS ET OSSATURE**

**1.2.1. Murs du sous-sol**

Béton banché

**1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux)**

- Ils sont constitués de voile béton ou agglomérés de ciment, doublage en polystyrène épaisseur selon étude thermique, finition en parement intérieur en plaque de plâtre ou enduit GS.
- Mur béton ou aggloméré de ciment avec doublage extérieur + bardage
- Ossature bois avec isolant avec vêtire suivant plan permis de construire et plans architecte
- Façades, balcons, loggias et terrasses : Enduit monocouche grattée, béton peint, bardage bois, suivant plans architecte.

**1.2.3. Murs pignons :**

Béton banché ou aggloméré de ciment.

**1.2.4. Murs mitoyens :**

Béton banché ou aggloméré de ciment et ou existant conservé suivant plan de masse

**1.2.5. Murs extérieurs divers :**

Béton banché ou aggloméré de ciment et ou existant conservé suivant plan de masse

**1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends) :**

Béton banché

### **1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs**

- *Entre locaux privatifs contigus :*  
En béton banché ou aggloméré de ciment – épaisseur Minimum de 18 cm ou cloison acoustique suivant disposition des plans.
- *Entre locaux privatifs et autres locaux:*  
Béton banché de 16 cm d'épaisseur minimum ou aggloméré de ciment ou cloison acoustique intégrant suivant disposition des plans.  
Un doublage phonique constitué d'un parement plâtre et laine de verre sera placée dans les pièces principales donnant sur la cage d'ascenseur ou d'escalier (au droit des parois de la cage d'ascenseur ou d'escalier).

## **1.3.- PLANCHERS**

### **1.3.1. Planchers sur étage courant**

- Dalle pleine en béton armé ou prédalles avec dalle de compression - épaisseur suivant calculs et réglementation.
- Finition en sous face : brut de décoffrage.
- Finition au dessus : propre à recevoir un revêtement de sol.

### **1.3.2. A. Planchers sous terrasse**

- Dalle pleine en béton armé ou prédalles avec dalle de compression - épaisseur suivant calculs et réglementation.
- Finition en sous -face : brut de décoffrage.
- Finition au dessus : propre à recevoir un isolant thermique et une étanchéité.

### **1.3.2. B. Planchers haut d'étages :**

- Dalle pleine en béton armé ou prédalles avec dalle de compression ou ossature bois - épaisseur suivant calculs et réglementation.
- Finition en sous -face : brut de décoffrage.
- Finition au dessus : propre à recevoir un isolant thermique et une étanchéité.

### **1.3.3. Planchers sur locaux collectifs – techniques – entrées – circulations et locaux divers chauffés**

- Dalle pleine en béton armé ou prédalles avec dalle de compression - épaisseur suivant calculs et réglementation.
- Finition en sous-face : brut de décoffrage.
- Finition au-dessus : propre à recevoir un revêtement de sol.

### **1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts**

Dito 1.3.3

## **1.4.- CLOISONS DE DISTRIBUTION**

### **1.4.1. Entre pièces principales (sèches)**

Cloisons de distribution de 50 mm d'épaisseur, constituées de deux plaques de plâtre.

### **1.4.2. Entre pièces principales et pièces de services (humides)**

Cloisons de distribution de 50 mm d'épaisseur constituées de deux plaques sur rails plastique.

### **1.4.3. En périphérie des murs extérieurs des locaux d'habitation**

Plaques de plâtre ou enduit GS.

Isolation par l'extérieur pour certaine façade, suivant calcul thermique ou doublage thermique suivant étude.

## **1.5.- ESCALIERS**

### **1.5.1. Escaliers bâtiment**

En béton armé.

## **1.6.- CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION**

### **1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble**

Sans objet

### **1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble**

Ventilation mécanique contrôlée simple flux conforme à la réglementation.

1.6.3. **Conduits d'air frais**  
Par grilles extérieures, pour ventilation naturelle.  
Désenfumage sous-sol par gaine, conformément à la réglementation.

1.6.4. **Conduits de fumée de chaufferie**  
Néant

1.6.5. **Ventilation haute de chaufferie**  
Néant

## **1.7.- CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

1.7.1. **Chutes d'eaux pluviales**  
PVC

1.7.2. **Chutes d'eaux usées**  
PVC

1.7.3. **Branchements aux égouts**  
PVC

1.7.4. **Canalisations en sous sol**  
PVC

1.7.5. **Pissettes de trop pleins**  
Evacuation par pissettes et trop pleins pour terrasses, loggias et toitures.

## **1.8.- TOITURES**

1.8.1. **Charpente, couverture et accessoires**  
- bois pour partie avec complexe d'étanchéité et acoustique

1.8.2. **Etanchéité et accessoires**  
- Etanchéité avec protection en dalles béton sur plots ou sur grave ciment posé pour terrasses accessibles  
- Etanchéité avec drainage pour terrasses jardins

1.8.3. **Souches de ventilations et conduits divers :**  
Souches pour sorties des gaines techniques et des colonnes montantes

## **2- LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **2.1.- SOLS ET PLINTHES**

2.1.0. – **Généralités**  
-Seuils chromés au changement de matériaux  
-Revêtement pvc, plinthes sapins peintes en blanche.

2.1.1. - **Sols et plinthes des pièces principales**  
-Sols en revêtement pvc, pour les chambres et les dégagements des chambres, y compris placard attenants, plinthes sapins peintes en blanche.  
- Sols en revêtement pvc, dans les séjours, les entrées plinthes sapins peintes en blanche.

2.1.2.- **Sols et plinthes des pièces humides**  
- Sols en revêtement pvc, dans les cuisines, salles de bains, salles d'eau, WC et cellier, plinthes sapins peintes en blanche.

2.1.3.- **Sols et plinthes des entrées, et placards attenants**  
- Revêtement pvc, plinthes sapins peintes en blanche.

2.1.4.- **Sols des balcons,**  
Brut ou résine anti-dérapante

2.1.5.- **Sols des terrasses extérieures Rdc & étages**  
Terrasses extérieures RDC en dalles de gravillons lavés 50 X 50.

## **2.2.- REVETEMENTS MURAUX (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)**

### **2.2.1.- Revêtements muraux des pièces humides**

- Faïence : suivant gamme Pierres et Territoires de France, 15x15 environ avec frise décorative  
Studio : 6m2 environ  
2 et 3 pièces : 10 m2 environ  
4 et 5 pièces : 12 m2 environ

### **2.2.2.- Revêtements muraux dans autres pièces :**

Néant

## **2.3.- PLAFONDS**

### **2.3.1.- Plafonds des pièces intérieures :**

Enduit + 2 couches de peinture blanche

### **2.3.2.- Plafonds des séchoirs à l'air libre**

Néant

### **2.3.3.- Sous-faces des balcons et loggias :**

Peinture ou bois brut suivant plans et choix architecte

## **2.4.- MENUISERIES EXTERIEURES**

### **2.4.1.- Menuiseries extérieures des pièces principales (sèches)**

- Menuiseries PVC (sens d'ouverture selon plan de vente), classement A3E3V2
- Vitrerie isolante, épaisseur selon exigences et calculs thermiques et phoniques

### **2.4.2.- Menuiseries extérieures des pièces de services (humides)**

Dito 2.4.1

## **2.5.- FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS : PROTECTION ANTISOLAIRE**

### **2.5.1.- Pièces principales (séjour, chambres)**

Fermetures extérieures par volets bois ou pvc coulissants ou persiennes à commande manuelle, selon plans du permis de construire.

### **2.5.2.- Pièces de service (cuisine, salle de bains, salle d'eau)**

Dito ci-dessus selon plans du permis de construire.

## **2.6.- MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.6.1.- Huisseries et bâtis**

Bois.

### **2.6.2.- Portes intérieures**

- Portes à âme alvéolaire de 40 mm, planes, prépeintes pour l'ensemble des portes intérieures
- Bec-de-cane à condamnation dans WC, salle de bains, salle d'eau.
- Serrures pour les portes des chambres.

### **2.6.3.- Portes palières**

- Porte à âme pleine, Finition peinte 2 faces, avec béquille simple, joint isophonique, serrure de sûreté à fermeture 5 points, avec clés de sécurité sur organigramme.

### **2.6.4.- Portes de placards (selon disposition des plans)**

Portes coulissantes type SOGAL ou ouvrant à la française suivant plans.

### **2.6.5.- Accessoires**

Butoirs de porte au sol ou sur plinthes

## **2.7.- SERRURERIE ET GARDE-CORPS**

### **2.7.1.- Garde-corps et barres d'appuis (selon disposition des plans)**

Garde-corps en métal, finition laquée au four, au droit de certaines baies, balcons, terrasses.

### **2.7.2.- Grilles de protection des baies**

Néant

### **2.7.3.- Ouvrages divers**

Séparatifs de balcons en panneau de résine polyuréthane acrylique doublement durcie avec revêtement stratifié d'une hauteur de 2,00 m type panneau max exterior alu compact selon dispositions des plans.

## **2.8.- PEINTURE - PAPIERS - TENTURES**

### **2.8.1 - Peintures extérieures et vernis**

- Sur menuiseries extérieures : sans objet.
- Sur fermetures et protection PVC : sans objet
- Sur serrurerie non laquée: protection + deux couches de peinture glycérophtalique.
- Sous face des balcons, sous face de loggia: Peinture ou bois brut suivant plans et choix Architecte.

### **2.8.2 - Peintures intérieures**

- Sur menuiseries : impression, brossage, deux couches de peinture glycérophtalique satinée.

- SUR PLAFONDS :

- . pièces humides : (salles de bains, salle d'eau, cuisine, WC) deux couches de peinture glycérophtalique satinée.
- . pièces sèches : deux couches de peinture glycérophtalique mat.

- SUR MURS :

Pièces humides : papiers peints – gamme Pierres et Territoires de France ou 2 couches de peinture blanche en « prêt à décorer ».

Pièces sèches : papiers peints – gamme Pierres et Territoires de France ou 2 couches de peinture blanche en « prêt à décorer ».

## **2.9- EQUIPEMENTS INTERIEURS**

### **2.9.1 - Equipements ménagers**

#### **2.9.1.1.- CUISINE : Bloc-évier, robinetterie**

- Pour les studios : kitchenette avec évier inox 1 bac et 1 égouttoir, meuble sous évier, 2 plaques électriques, frigo TOP sous évier, robinet mitigeur GROHE série EUROSMART chromée ou similaire.
- Pour les T2, T3 et T4 : évier inox 2 bacs avec égouttoir, et vidage, mitigeur GROHE série EUROSMART chromée ou similaire sur meuble mélaminé blanc 2 portes, 1 étagère

2.9.1.2.- Appareils et mobilier : Sans objet

2.9.1.3.- Evacuation des déchets : Sans objet

### **2.9.2 - EQUIPEMENTS SANITAIRE ET PLOMBERIE**

#### **2.9.2.1. DISTRIBUTION EAU FROIDE**

Distribution d'eau froide en cuivre ou polyéthylène réticulé, raccords apparents ou encastrés en cuivre.

Deux attentes machine à laver - localisation suivant plan.

#### **2.9.2.2. DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE**

Distribution collective

#### **2.9.2.3. Evacuations**

Evacuations en tuyaux PVC dans les logements- chutes EU-EV en PVC.

2.9.2.4. Distribution de Gaz : sans objet

#### 2.9.2.6. Branchements en attente

Pour alimentations et évacuation lave linge et lave-vaisselle suivant plan

#### 2.9.2.7. Appareils Sanitaires

##### Vasques

Plan vasque avec un miroir mural, bandeau et éclairage suivants plans.

##### Douches

Receveur de douche 80x80 environ surbaissé en porcelaine blanche suivant modèle et plans

##### Baignoire

Baignoire acrylique blanche 170x70 environ suivant modèle et plan avec tablier pouvant recevoir de la faïence.

##### WC : Tous logements

- Cuvette de WC en porcelaine blanche vitrifiée avec abattant double.
- Réservoir à chasse silencieux 3l/6l

#### 2.9.2.8. Robinetterie

- Robinetterie de type, mitigeur chromé à tête céramique GROHE série Eurosmart ou similaire.
- Mitigeur évier et lavabo
- Mitigeur douche
- Mitigeur bain à inverseur, douchette réglable avec barre chromé.

### 2.9.3.- EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

#### 2.9.3.1-Type d'installation :

- Encastrée dans fourreaux.
- Ceinturage pour terre

#### 2.9.3.2-Puissance à desservir

Puissance à desservir 3, 6, 9 ou 12 KW selon typologie

#### 2.9.3.3-Equipement de chaque pièce

Equipement intérieur selon norme NFC 15100

#### 2.9.3.4-Sonnerie de porte palière

Portier interphone sur rue, avec commande aux portes palières des logements par combiné.

### 2.9.4.- CHAUFFAGE, CHEMINEE, VENTILATIONS

Type d'installation : raccordement au réseau de chaleur de la Ville

Températures garanties dans les diverses pièces par température extérieure minima de - 7°C conformément à la réglementation.

- Salle de bains : 20°C
- Salle d'eau : 20°C
- autres pièces : 19°C

##### - Séjours

Appareils d'émission de chaleur : radiateurs aciers

##### - Chambres, cuisine, entrée

Appareils d'émission de chaleur : radiateurs aciers

##### - Salle de bains et salle d'eau

Appareils d'émission de chaleur : radiateurs aciers

Conduits et prises de ventilation : ventilation mécanique contrôlée, gaine d'extraction en tôle et bouche dans pièces humides.

Conduits et prises d'air frais : prises d'air frais en façade ou dans menuiserie suivant le cas, grilles d'entrée d'air dans les menuiseries des pièces principales, circulations de l'air sous les portes intérieures.

### **2.9.5.- EQUIPEMENT INTERIEUR DES PLACARDS ET PIECES DE RANGEMENT**

Dans les placards : aménagements en panneaux mélaminés

- avec une étagère chapelière à 1,70m de hauteur
- 1 tringle sur support sur la moitié du placard + 3 tablettes sur l'autre moitié

Dans les rangements : sans objet

### **2.9.6.- EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION**

#### **2.9.6.1- Radio T.V. :**

- T.V. par système de réception satellite ou hertzien en toiture. Une prise séjour et une prise dans chaque chambre.

#### **2.9.6.2 - Téléphone :**

- Conjoncteurs téléphoniques (Une prise séjour et une prise dans chaque chambre).

#### **2.9.6.3 - Commande ouverture portes principales de l'immeuble**

Commande de gâche électrique, par temporisation depuis l'interphone à la porte d'accès du hall, liaison par portier audio à chaque logement.

### **2.9.7.- AUTRES EQUIPEMENTS**

Sans objet.

## **3- ANNEXES PRIVATIVES**

### **3.1.- CAVES**

Sans objet.

### **3.2.- PARKINGS EN SOUS-SOL**

#### **3.2.1.- Murs du sous-sol :**

Béton armé ou maçonnerie, laissé brut ou enduit suivant emplacement et recommandation du Maître d'Oeuvre.

#### **3.2.2.- Plafonds:**

Béton armé avec une isolation thermique en sous face.

#### **3.2.3.- Sols :**

Finition par une couche de roulement en stabilisé renforcé ou revêtement bitumeux suivant emplacement et recommandation du Maître d'Oeuvre

#### **3.2.4.- Porte d'accès :**

Sans objet

#### **3.2.5.- Ventilation naturelle**

Grilles métalliques.

#### **3.2.6.- Equipement électrique :**

Eclairage par hublots ou néons étanches, plafonniers et éclairage de sécurité suivant emplacement et recommandations du Maître d'oeuvre.

### **3.3.- PARKINGS EXTERIEURS :**

#### **3.3.1.- Sols**

Finition par une couche de roulement en stabilisé renforcé ou revêtement bitumeux suivant emplacement et recommandation du Maître d'Oeuvre

#### **3.3.2.- Délimitation au sol**

Par peinture au sol

#### **3.3.3.- Système de repérage**

Numéro peint au sol.

#### 3.3.4.- **Système condamnant l'accès**

Par portail automatique sur voie d'accès ouvrant avec télécommande (1 télécommande double voie par place de parking).

### **4- PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE**

#### **4.1.- HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE**

##### 4.1.1.- **Sols**

Revêtements scellés en grès cérame grand format, comprises plinthes assorties, suivant plan et choix de l'architecte.

##### 4.1.2.- **Parois :**

- Peinture ou revêtement décoratif suivant plan et choix de l'architecte.
- Habillage stratifié suivant plan et choix de l'architecte.

##### 4.1.3.- **Plafonds :**

Peinture Glycéro mat sur faux plafond BA13 avec isolation thermique en sous face et faux-plafond finition peinture ou dalles décoratives suivant plan et choix de l'architecte.

##### 4.1.4.- **Eléments de décoration :**

Miroir argent suivant plan et choix de l'architecte.

##### 4.1.5.- **Porte d'accès et système de fermeture de l'immeuble :**

Ensemble de portes vitrées avec fermeture du vantail principal accompagné par un ferme porte hydraulique et ventouse électromagnétique commandée par digicode.

##### 4.1.6.- **Boîte aux lettres et à paquets**

Fourniture et mise en place d'un ou plusieurs ensembles de boîtes aux lettres encastrées conforme aux normes P.T.T dans halls

##### 4.1.7.- **Chauffage:** Néant

##### 4.1.8.- **Equipement électrique :**

Spots encastrés dans faux plafond et/ou appliques dans les halls, commandés par détecteurs de présence suivant plan et choix de l'architecte.

#### **4.2. CIRCULATIONS DES PARTIES COMMUNES**

##### 4.2.1.- **Sols:**

Revêtement de type moquette textile - U3S- P3 - E1

##### 4.2.2.- **Murs**

Peinture ou revêtement décoratif

##### 4.2.3.- **Plafonds :**

Peinture Glycéro mate.

##### 4.2.4.- **Eléments décoratifs :**

Plinthes bois peint en harmonie avec les circulations.

##### 4.2.5.- **Portes :**

Sur cage d'escalier, à âme pleine – finition peinte

##### 4.2.6.- **Equipement électrique:**

Eclairage par plafonnier ou applique commandés par détecteurs de présence.

##### 4.2.6- **Equipements divers :**

Sans objet.

#### **4.3.- CIRCULATIONS DU SOUS-SOL**

- 4.3.1.- **Sols :**  
Sans objet
- 4.3.2.- **Murs:**  
Sans objet
- 4.3.3.- **Plafonds :**  
Sans objet
- 4.3.4.- **Portes d'accès**  
Sans objet
- 4.3.5.- **Rampe d'accès pour véhicules**  
Sans objet
- 4.3.6.- **Equipement électrique**  
Sans objet
- 4.3.7 – **Porte d'accès véhicule**  
Sans objet

#### **4.4.- CAGES D'ESCALIERS**

- 4.4.1.- **Sols des paliers**
  - Béton
  - Moquette palier du 1 er étage
  - Béton peint aux autres niveaux
- 4.4.2.- **Murs**  
Peinture type gouttelette.
- 4.4.3.- **Plafonds**  
Peinture type gouttelette.
- 4.4.4.- **Escaliers**
  - Béton
  - Moquette U3SP3-E1 du rez de chaussée au 1 er étage
  - Limons et plinthes : peinture
  - Béton peint aux autres niveaux.
- 4.4.5.- **Chauffage, Ventilation**  
Sans objet.
- 4.4.6.- **Eclairage**
  - Par hublots en plafond.
  - Commande par détecteurs de présence

#### **4.5.- LOCAUX COMMUNS**

- 4.5.1.- **Locaux à bicyclettes:**  
Sol en peinture, mur peinture de propreté.  
Plafond avec isolant thermique  
Eclairage par hublot commandé par détecteurs de présence  
Ferme porte hydraulique
- 4.5.2.- **Buanderie collective :**  
Sans objet.
- 4.5.3.- **Séchoir collectif :**  
Sans objet.
- 4.5.4.- **Locaux de rangement et d'entretien :**  
Sans objet.
- 4.5.5.- **Locaux sanitaires :**  
Sans objet.

#### **4.6.- LOCAUX SOCIAUX**

Sans objet

#### **4.7.- LOCAUX TECHNIQUES**

##### **4.7.1.- Local de réception des ordures ménagères**

- Eclairage par hublot commandé par détecteurs de présence
- Serrure bec de canne
- Ferme porte hydraulique
- Robinet de puisage et bouche siphonée au sol
- Carrelage au sol et en périphérie sur 1,5m de Ht

##### **4.7.1.1.- Revêtement de sol**

Carrelage

##### **4.7.1.2.- Revêtement mural**

Peinture et carrelage suivant plan Architecte

##### **4.7.1.3.- Plafond**

Peinture ou isolant thermique.

##### **4.7.2.- Chaufferie**

Sans objet.

##### **4.7.3.- Sous – station de chauffage**

Murs, sol et plafond laissés bruts

##### **4.7.4.- Local des sur presseurs**

Sans objet.

##### **4.7.5.- Local transformateur EDF**

Sans objet.

##### **4.7.6.- Local machinerie (ascenseur)**

Sans objet.

##### **4.7.7.- Local ventilation mécanique :**

Sans objet.

#### **4.8.- CONCIERGERIE (LOGE GARDIEN)**

##### **4.8.1.- Composition du local**

Sans objet.

##### **4.8.2.- Equipements divers**

Sans objet.

### **5- EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE**

#### **5.1. ASCENSEURS ELECTRIQUES**

Ascenseur, charge utile 630 kg, tous les niveaux desservis dans le bâtiment

Caractéristique de cet ascenseur :

Machinerie électrique intégrée

Porte coulissante automatique

Largeur de passage : 0,90 m

Manœuvre collective descente.

Revêtement cabine :

parois verticales en panneaux stratifiés peu sensible aux rayures

Sol :

En carrelage identique au hall d'entrée

Eclairage cabine :

Spots lumineux.

Porte de cabine :

Acier inox

Portes palières :

Finition par application de deux couches de peinture - En rez-de-chaussée

finition inox

Accessoires :

Miroir, main courante.

## **5.2. CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE**

### **5.2.1. Equipement technique de chauffage**

Le chauffage et l'eau chauffée sont produits par le chauffage urbain pour alimenter les logements.

### **5.2.2. Régulation**

Régulation de chaque logement par thermostat d'ambiance.

## **5.3. TELECOMMUNICATIONS**

### **5.3.1. Téléphone**

Raccordement sur répartiteur conformément à la réglementation.

### **5.3.2. Antennes TV et radio**

Les logements seront raccordés sur un système de réception par antenne ou parabole située en toiture.

## **5.4. RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES**

Locaux de réception des ordures au rez-de-chaussée.

## **5.5. VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX**

Ventilation Mécanique Contrôlée dans l'ensemble des logements

## **5.6. ALIMENTATION EN EAU**

### **5.6.1. Comptages des services généraux**

1 compteur pour le bâtiment.

### **5.6.2. Sur Presseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau**

Sans objet.

### **5.6.3. Colonnes montantes**

Situées en gaines techniques palières et équipées de robinet d'arrêt à chaque logement.

### **5.6.4. Branchements particuliers**

Par manchettes sur colonnes montantes permettant la pose de compteur individuel (comptage divisionnaire à la charge de la copropriété).

## **5.7. ALIMENTATION EN GAZ**

Sans objet

## **5.8. ALIMENTATION EN ELECTRICITE**

### **5.8.1. Comptage des services généraux**

Sur tableau général basse tension, disjoncteur correspondant aux différentes parties de l'immeuble.  
Comptage en pied de colonne : un comptage pour les ascenseurs et un comptage pour les services généraux de l'immeuble.

### **5.8.2. Colonnes montantes**

Les gaines sur paliers d'étages.

### **5.8.3. Branchements et comptages particuliers**

Dans les gaines sur paliers d'étages

## **6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **6.1. VOIRIES ET PARKINGS EXTERIEURS**

Voirie d'accès : finition par une couche de roulement en enrobé. La structure de voirie sera une structure réservoir qui recueillera les eaux pluviales des parkings.

### **6.2. CIRCULATION DES PIETONS**

#### **6.2.1. Chemin d'accès aux entrées**

Jusqu'aux halls d'entrée des bâtiments finition par une couche de roulement en enrobé ou en béton désactivé.

#### **6.2.2. Portillon piétons**

Sans objet

### **6.3. ESPACES VERTS**

#### **6.3.1. Plantations d'arbres à moyennes tiges, arbustes, fleurs**

Suivant plan de décoration et d'aménagement du Maître d'Oeuvre

#### **6.3.2. Engazonnement**

Suivant plan de décoration et d'aménagement du Maître d'œuvre

#### **6.3.3. Chemins de promenade**

Sans objet

### **6.4. AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS :**

Sans objet.

### **6.5. ECLAIRAGE EXTERIEUR**

Par bômes lumineuses ou appliques, ou hublots, suivant plans.  
1 éclairage extérieur par hall.

### **6.6. CLOTURES**

Les clôtures existantes seront maintenues en état.  
Mur ou grillage ou haie suivant plan de l'Architecte.

### **6.7. RESEAUX DIVERS**

#### **6.7.1. Eau**

Regard mis en place suivant plans d'aménagement des Voiries et des Réseaux Divers.

#### **6.7.2. Gaz**

Sans objet

#### **6.7.3. Electricité**

Suivant exigences E.D.F.

#### **6.7.4. Incendie**

Fourniture d'un bac à sable conformément à la réglementation (extincteur à la charge de la copropriété)

#### **6.7.5. Egouts**

Raccordement sur collecteur principal.

#### **6.7.6. Epuration des eaux**

Sans objet.

#### **6.7.7. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins**

Récupération et gestion des eaux pluviales sur l'emprise foncière par l'intermédiaire de noues et stockage dans une chaussée de type réservoir.

## **7 – ELEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

La Résidence VIVALDI fera l'objet d'un niveau de performance énergétique BBC Norme 2005.

Les côtes des plans sont approximatives et pourront être légèrement modifiées pour les besoins de la construction ou autres.

La hauteur sous plafond prévue dans les logements est de 2,45m environ.

Les types et marques d'appareils, la nature des matériaux prévus dans la présente notice descriptive, pourront être modifiés en cas de cessation de fabrication, rupture de stocks ou difficultés d'approvisionnement. Ils seront remplacés par des appareils ou matériaux de caractéristiques et qualités équivalents, sur décision du maître d'œuvre.

Les teintes des peintures et matériaux des parties communes, les essences de bois, les teintes des façades, l'aménagement des abords, le choix des plantations, la décoration des parties communes, en général seront déterminés par le maître d'œuvre.

Avant réception des appartements, il est procédé à un nettoyage sommaire des appareils sanitaires, vitres et revêtements divers, le nettoyage fin étant laissé à la charge des acquéreurs.

Le maître d'œuvre pourra modifier, supprimer ou rajouter en cours de chantier les canalisations ou équipement techniques divers dans les parties privatives ou communes, pour assurer le bon fonctionnement des logements et de la résidence en général.

Des modifications pourront être apportées exclusivement par l'architecte si certains aspects architecturaux du projet méritent selon son point de vue une amélioration de la résidence en général.